

Comité technique d'Établissement

Séance du 6 décembre 2021

Point pour information n°5

Bilan des promotions au titre de l'année 2021

Préambule

Les lignes directrices de gestion du MTE (LDG) relatives aux parcours professionnels et aux promotions prévoient de présenter un bilan annuel une fois par an en comité technique ministériel (CTM) avec une déclinaison au niveau du comité technique de l'établissement (CTE).

Ce bilan annuel comporte les éléments sur l'égalité professionnelle ainsi que des éléments statistiques genrés et comparatifs par type de promotion, concernant les agents promouvables, les agents proposés par les directions, les agents classés au titre de l'établissement et les agents promus.

Ce premier exercice de promotions réalisé dans le cadre des LDG s'est déroulé conformément au calendrier fixé par le MTE entre octobre 2020 et janvier 2021.

1- Rôle des acteurs

Depuis les exercices de promotion au titre de 2020, le Cerema est son propre harmonisateur pour l'ensemble des grades et corps du MTE (catégorie A, B et C), qu'il s'agisse des listes d'aptitudes (LA) ou des tableaux d'avancement¹ (TA).

Les acteurs tels que définis dans les LDG ministérielles s'inscrivent logiquement dans l'organisation du Cerema :

- Les « chefs de service » sont les directeurs des directions techniques, territoriales, fonctionnelles et transversales du Cerema.
- L'harmonisateur est le directeur général du Cerema.

¹ On parle de liste d'aptitude quand la promotion entraîne un changement de corps de catégorie hiérarchique supérieure et de tableau d'avancement quand la promotion entraîne le passage dans un grade supérieur au sein d'un même corps.

Depuis la création du Cerema en 2014, le directeur général a confié l'établissement de l'harmonisation des propositions à une commission ad hoc, afin que l'arbitrage de l'interclassement soit réalisé dans un cadre concerté, partagé et en toute transparence. Ainsi, la commission est composée :

- des directeurs délégués aux ressources et secrétaires généraux des directions techniques et territoriales pour les promotions des catégories C, B et l'accès à la catégorie A.
- des directeurs des directions techniques, territoriales, fonctionnelles et transversales pour l'accès au 2eme et 3eme niveau de grade de la catégorie A (APAE, IDTPE, AAHCE, ITPE HC,...).

Les directeurs de chaque direction ont veillé, dans leurs propositions, à ne pas trop s'éloigner du ratio homme/femme entre agents promouvables et agents proposés.

L'harmonisateur a également veillé :

- à respecter cet équilibre entre agents proposés et agents classés ;
- à établir un interclassement Cerema en responsabilité au regard du nombre de promotions attendues pour l'établissement.

2- Eléments statistiques par type de promotion et par catégorie

Catégorie A

Corps/Grade	Nbre promouvables		% promouvables		Nbre proposés par DT		Nbre classés par harmonisateur Cerema		Nombre de promus		% de promus		Nbre de postes offerts au niveau national
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
AC HC	1	0	100,0	0,0	1	0	1	0	1	0	100,0	0,0	82
AUEC	0	2	0,0	100,0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	5
AUGE	3	2	60,0	40,0	0	1	0	1	0	0	0,0	0,0	5
AAE	17	74	18,7	81,3	0	7	0	2	0	1	0,0	100,0	22
APAE	9	12	42,9	57,1	1	5	0	1	0	1	0,0	100,0	40
AAHCE	5	6	45,5	54,5	2	3	1	1	1	1	50,0	50,0	50
AAHCE_ES	0	3	0,0	100,0	0	3	0	2	0	1	0,0	100,0	16
ITPE	252	60	80,8	19,2	29	3	3	0	1	0	100,0	0,0	17
IDTPE*	193	71	73,1	26,9	41	14	25	8	22	8	73,3	26,7	184
ITPE HC*	75	15	83,3	16,7	22	6	13	2	13	2	86,7	13,3	198
ITPE HC_ES*	19	0	100,0	0,0	4	0	2	0	1	0	100,0	0,0	19
CED	NC	NC	NC	NC	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	2
CEDP	1	1	50,0	50,0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	2
CED HC	0	1	0,0	100,0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	4

NC : non communiqué

*Toutes spécialités ou viviers confondus

Catégorie B

Corps/Grade	Nbre promouvables		% promouvables		Nbre proposés par DT		Nbre classés par harmonisateur Cerema		Nombre de promus		% de promus		Nbre de postes offerts au niveau national
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
SACDD	26	125	17,2	82,8	2	18	0	3	0	1	0,0	100,0	58
SACDD CS	7	25	21,9	78,1	2	9	0	4	0	3	0,0	100,0	118
SACDD CE	6	20	23,1	76,9	2	7	0	3	0	2	0,0	100,0	97
TSDD	131	14	90,3	9,7	18	0	4	0	4	0	100,0	0,0	36
TSPDD*	21	3	87,5	12,5	13	2	2	2	0	2	0,0	100,0	50
TSCDD*	103	25	80,5	19,5	27	5	10	3	9	3	75,0	25,0	142

*Toutes spécialités confondues

Catégorie C

Corps/Grade	Nbre promouvables		% promouvables		Nbre proposés par DT		Nbre classés par harmonisateur Cerema		Nombre de promus		% de promus		Nbre de postes offerts au niveau national
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
AAP2	6	10	37,5	62,5	1	3	1	1	1	0	100,0	0,0	59
AAP1	14	40	25,9	74,1	6	22	4	5	4	4	50,0	50,0	188
ATP2	1	0	100,0	0,0	1	0	1	0	0	0	0,0	0,0	12
ATP1	7	2	77,8	22,2	4	0	2	0	0	0	0,0	0,0	13
ETPST	43	7	86,0	14,0	14	4	8	0	5	0	100,0	0,0	6
Dessinateur en chef	6	1	85,7	14,3	4	1	1	0	0	0	0,0	0,0	11

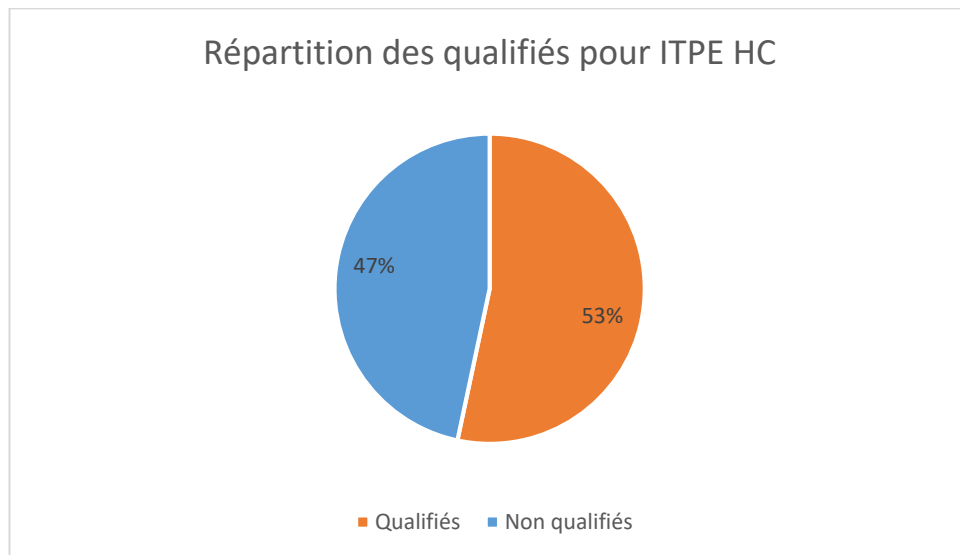
Personnels sous quasi-statuts

Corps/Grade	Nbre proposés par DT		Nbre classés par harmonisateur Cerema		Nombre de promus		% promus	
	H	F	H	F	H	F	H	F
PNT CETE	1	1	1	1	1	1	50	50
PNT RIN	0	1	0	1	0	0	0	0

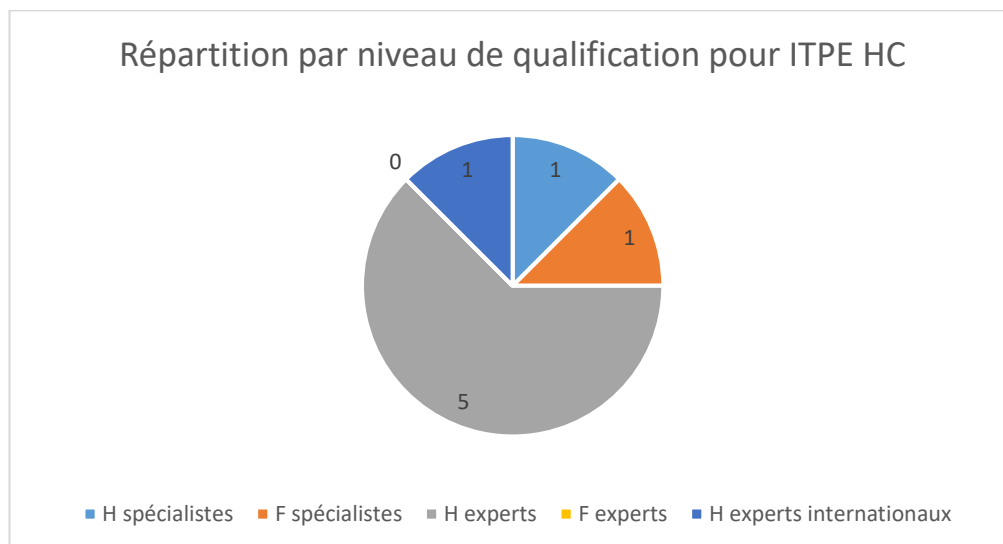
3- Les experts, les spécialistes

► Tableau d'avancement au grade d'ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe

En 2021, 15 agents ont été promus au grade d'ITPE HC. Parmi eux, 8 agents sont qualifiés experts ou spécialistes par un CEST, soit 53%.



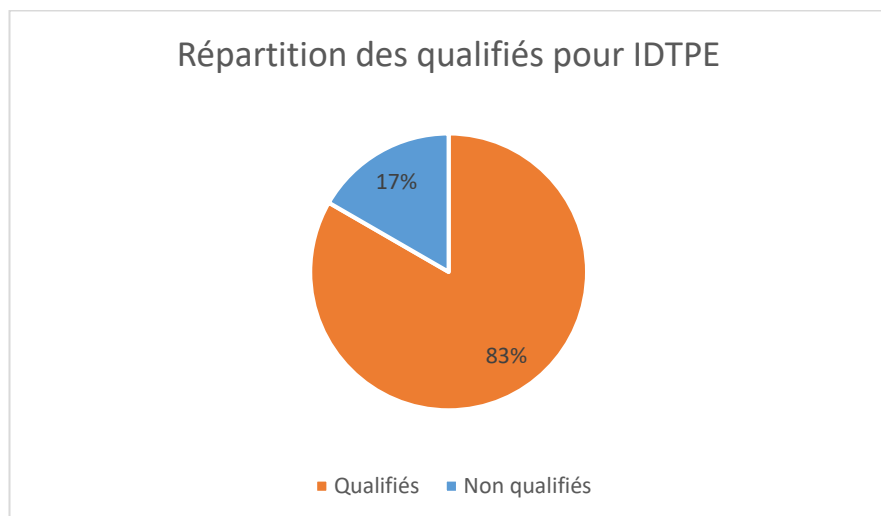
Nombre de promus répartis par niveau de qualification et sexe :



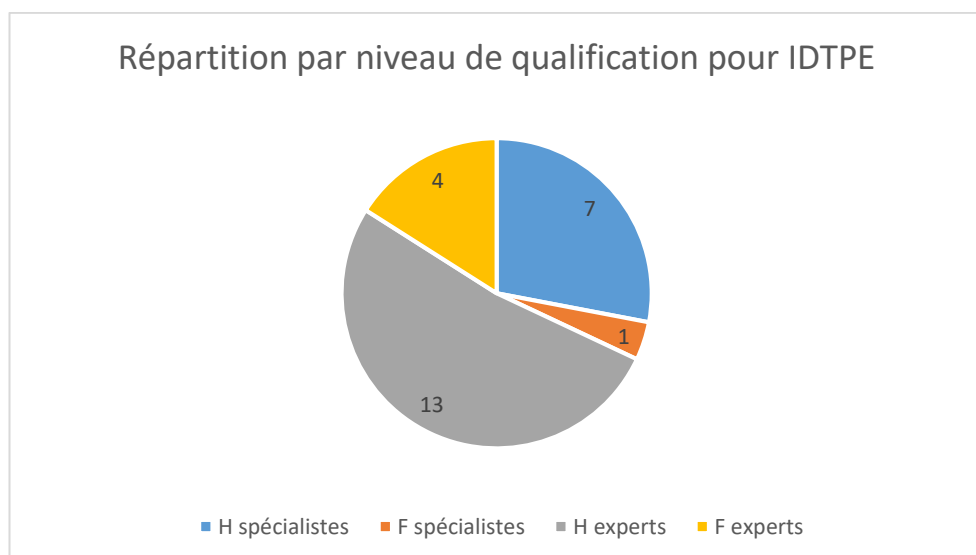
Parmi les 15 agents promus, un agent est qualifié CESAAR niveau chercheur.

► Tableau d'avancement au grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat

En 2021, 30 agents ont été promus au grade d'IDTPE. Parmi eux, 25 agents sont qualifiés experts ou spécialistes par un CEST, soit 83%.



Nombre de promus répartis par niveau de qualification et sexe :



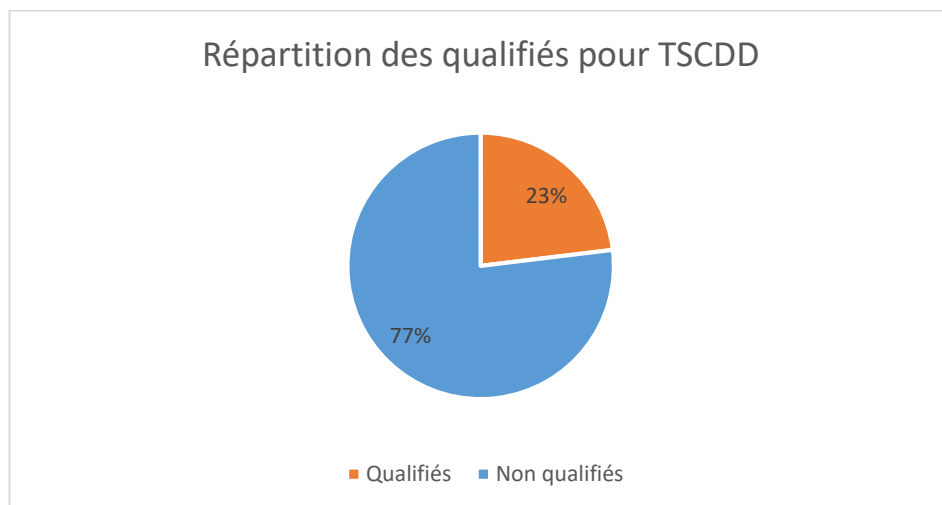
Parmi les 25 agents qualifiés experts ou spécialistes par un CEST, un agent est également qualifié CESAAR niveau chercheur.

► Liste d'aptitude pour l'accès au corps d'ingénieur des travaux publics de l'Etat

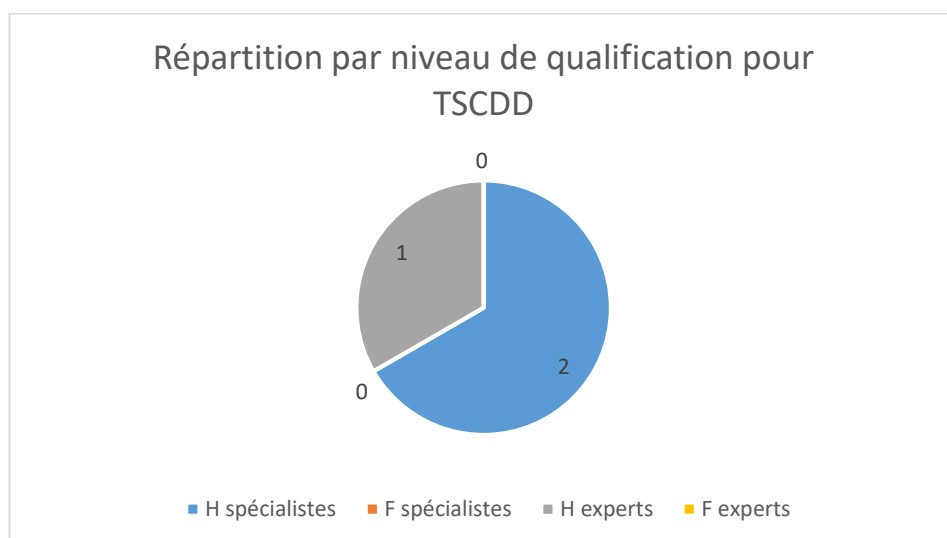
En 2021, 1 agent a été promu ITPE. L'agent est qualifié spécialiste par un CEST.

► Tableau d'avancement au grade de technicien supérieur en chef du développement durable

En 2021, 12 agents ont été promus au grade de TSCDD. Parmi eux, 3 agents sont qualifiés experts ou spécialistes par un CEST, soit 23%.



Nombre de promus répartis par niveau de qualification et sexe :



► Tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration de l'Etat hors classe

En 2021, 2 agents ont été promus au grade d'AAHCE. Parmi eux, 1 agente est qualifiée experte par un CEST, soit 50%.

► Liste d'aptitude pour l'accès au corps d'attaché d'administration de l'Etat

En 2021, 1 agente a été promue AAE. L'agente est qualifiée spécialiste par un CEST.